



THE CANADIAN MOTION PICTURE DISTRIBUTORS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES DISTRIBUTEURS DE FILMS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

29 janvier 2009

**DES ACCUSATIONS SONT PORTÉES CONTRE TROIS MONTRÉALAIS EN LIEN AVEC
UNE IMPORTANTE OPÉRATION INTERNATIONALE DE PIRATAGE DE DVD**

*Les suspects sont passibles de fortes amendes et de peines de prison pour avoir violé
la Loi sur le droit d'auteur*

MONTRÉAL, QC – Le 19 décembre 2008, des accusations criminelles contre trois Montréalais pour la reproduction illégale et la vente de DVD contrefaits de téléséries américaines ont été portées. Les accusés sont inculpés en lien avec une opération internationale de grande envergure menée de Montréal qui aurait permis de vendre et de distribuer des DVD contrefaits au Canada et à travers le monde par l'entremise de plusieurs sites Internet.

Les accusations ont été portées contre François Garcia, Jason Joyal et Francesco Tomaino en vertu de la Loi sur le droit d'auteur du Canada. S'ils sont reconnus coupables, les accusés seront passibles d'amendes pouvant atteindre 1 million \$ et/ou d'un maximum de 5 ans de prison. Aucune réponse à l'accusation n'a été émise.

L'Association canadienne des distributeurs de films (ACDF) a entrepris une enquête suite à la réception de plusieurs plaintes concernant des sites Internet qui semblaient offrir des DVD contrefaits à des consommateurs qui n'en connaissaient pas l'origine illégale. La GRC, Section des enquêtes fédérales de Montréal a ensuite amorcé une enquête criminelle appuyée par l'Agence des services frontaliers du Canada, Postes Canada et d'autres agences. La GRC a perquisitionné une installation québécoise de reproduction jugée capable de produire 14 000 DVD contrefaits par jour et a saisi des dizaines de milliers de DVD contrefaits, 200 graveurs de DVD et du matériel informatique avant des accusations ne soient portées.

« La distribution de DVD contrefaits est un problème sérieux à l'échelle mondiale, et ce phénomène nuit non seulement aux gens qui font les films et aux détaillants légitimes qui les vendent, mais également aux consommateurs qui se retrouvent avec des DVD contrefaits de mauvaise qualité », explique Steve Covey, directeur adjoint de la Division des enquêtes de l'ACDF. « Nous saluons les efforts de la GRC dans ce dossier. Les enquêtes et la poursuite active des responsables de violations du droit d'auteur envoient un message clair au crime organisé que le vol de droit d'auteur est un crime sérieux qui ne restera pas impuni. »

À propos de l'Association canadienne des distributeurs de films (ACDF)

L'Association canadienne des distributeurs de films (ACDF) agit à titre de porte-parole et de défenseur des grands distributeurs internationaux de films, vidéocassettes et émissions de télévision au Canada. L'ACDF enquête, offre du support durant les litiges criminels et civils et aide à éduquer les amateurs de films au sujet des effets négatifs du piratage. Les membres de l'ACDF incluent Walt Disney Studios Motion Pictures, Paramount Pictures Corporation, Sony Pictures Entertainment Inc., Twentieth Century Fox Film Corporation, Universal City Studios LLLP et Warner Bros. Entertainment Inc. Pour plus d'information sur l'ACDF, veuillez visiter www.cmpda.ca

À propos du piratage de films

Le piratage de films et la vente d'autres produits contrefaits nuisent aux économies locales du Canada, créent des pertes d'emploi et affectent l'ensemble des secteurs impliqués dans la production et la distribution de tels produits, soit une grande variété d'artistes, fabricants, distributeurs, producteurs, détaillants, gestionnaires de cinéma, employés, consommateurs et gouvernements. En 2005, on a calculé que le piratage de films occasionnait des pertes annuelles de 225 millions \$US au niveau de la consommation des ménages et faisait perdre au gouvernement du Canada des revenus fiscaux de plus de 34 millions \$US. Étant donné que le piratage intéresse de plus en plus des organisations internationales sophistiquées ayant des opérations réparties à travers la planète, il est essentiel que les pays du monde comprennent et fassent respecter les droits de propriété intellectuelle non seulement sur leur propre territoire, mais de concert avec des partenaires internationaux.

Available in English

Pour de plus amples renseignements ou pour prendre rendez-vous pour une entrevue, veuillez contacter:

Nathalie Bergeron
High Road Communications
Tél: 916-7782
Courriel: nbergeron@highroad.com